

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 11/08/99
N° DE DEPOT : 12627
R.C.S. LYON : 412 366 619
N° DE GESTION: 99 B 01063

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

VRI

63 AV DE L ACQUEDUC DE BE
69110 SAINTE FOY LES LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

V.R.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de F. 50.000
Siège Social : 63, Avenue de l'Acqueduc de Beaunant
69110 STE FOY LES LYON

412 366 619 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 JUILLET 1999

L'an mil neuf cent quatre vingt Dix Neuf,
Le 5 Juillet,
A 18 heures,

Les associés de V.R.I., société à responsabilité limitée au capital de 50.000 F, divisé en 500 parts de 100 F chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 63, Avenue de l'Acqueduc de Beaunant 69110 STE FOY LES LYON, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

Madame Annie COURT possédant 435 parts.
Madame Michelle PEDRON possédant 65 parts.

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Annie COURT, associée présente et acceptant, possédant le plus grand nombre de parts.

Monsieur René COURT, gérant non associé est présent.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Démission du gérant,

- Nomination d'une gérante,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur René COURT expose aux associés que pour des raisons personnelles, il ne peut plus exercer désormais les fonctions de gérant de la Société. Il présente donc sa démission à la collectivité des associés à compter de ce jour et leur demande de nommer une nouvelle gérante.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du désir manifesté par Monsieur René COURT de démissionner de ses fonctions de gérant à compter de ce jour, le remercie pour les services rendus à la Société et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de gérante associée Madame Annie COURT, demeurant 410 Crs Emile Zola 69100 VILLEURBANNE, pour une durée illimitée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Annie COURT entre en séance, déclare qu'elle accepte les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

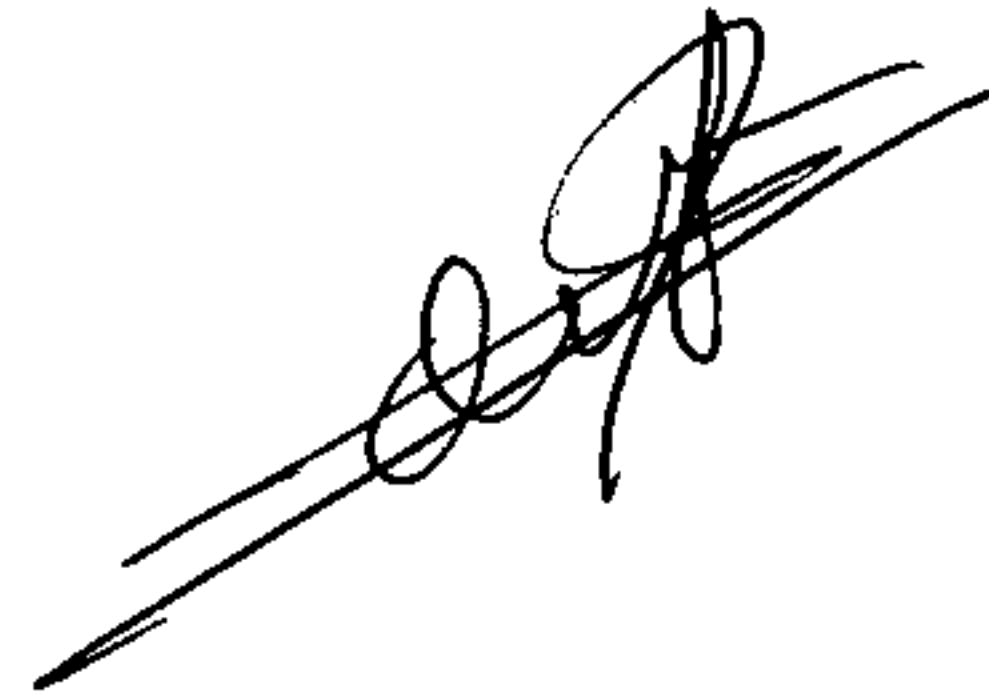
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

CERTIFÉ CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the stamp.